

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Lairet, tenue le mercredi 14 avril 2021 à 19h, par visioconférence.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

M. Jean-François Vallée	Président
Mme Julie Tremblay-Potvin	Vice-présidente
Mme Adeline Lémeré-Lahaye	Secrétaire
M. Jacques Latulippe	Trésorier
Mme Catherine Bossé-Sabourin	Administratrice
Mme Claudette Arsenault	Administratrice
Mme Flora Charlet	Administratrice
Mme Julie Poisson	Administratrice
M. Simon Verret	Administrateur
M. Yan Turgeon	Administrateur

Il y a quorum

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTES

Mme Geneviève Hamelin	Conseillère municipale de Limoilou
Mme Suzanne Verreault	Conseillère municipale de Limoilou
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultation publique

En raison de la pandémie, les membres du conseil de quartier ont participé à une visioconférence. Outre les personnes mentionnées, 26 personnes ont assisté à l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2021.

ORDRE DU JOUR

- 21-AGA-01 **Ouverture de l'assemblée**
- 21-AGA-02 **Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**
- 21-AGA-03 **Élections**
- Informations relatives au déroulement des élections
 - Appel de candidatures
 - Présentation des candidates et des candidats
 - Scrutin (voir encadré)
- 21-AGA-04 **Corvée de nettoyage les 24 et 25 avril dans le boisé de Lairet** *Présentation par Marlene Boulet*
- 21-AGA-05 **Adoption du procès-verbal de l'AGA du 14 octobre 2020**
- 21-AGA-06 **Rapport annuel et états financiers 2020**
- Présentation du rapport annuel
 - Présentation des états financiers
 - Période de questions et de commentaires du public
 - Ratification du rapport annuel et des états financiers
- Fin du scrutin**
- 21-AGA-07 **Période d'information des conseillères municipales**
- 21-AGA-08 **Divers**
- 21-AGA-09 **Levée de l'assemblée**

21-AGA-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-François Vallée ouvre l'assemblée à 19h07. Il souhaite la bienvenue aux membres.

21-AGA-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Jean-François Vallée fait la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SUR PROPOSITION DE Mme Flora Charlet DÛMENT APPUYÉE PAR M. Simon Verret, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration ainsi que par ses membres d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-AGA-03 ÉLECTIONS

RÉSOLUTION 21-AGA-01 CONCERNANT LA NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Vallée DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jacques Latulippe, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier Lairet ainsi que par ses membres de nommer M. Daniel Leclerc président d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Informations relatives au déroulement des élections

M. Daniel Leclerc souhaite la bienvenue aux membres. Il explique la mission et le mandat du conseil de quartier. Il mentionne que l'organisation agit comme un interlocuteur privilégié de la Ville, grâce auquel les citoyens peuvent exprimer leurs attentes et leurs besoins.

Le conseiller en consultation souligne également que c'est notamment grâce au conseil de quartier que les citoyens de Lairet peuvent partager leurs opinions quant aux projets qui les concernent et aux initiatives de l'appareil municipal, notamment en ce qui a trait à la vie communautaire, au transport, à la sécurité publique, au cadre bâti, etc.

Tous les citoyens majeurs qui habitent Lairet sont membres d'office du conseil de quartier. Ils sont donc invités, en tout temps, à participer aux réunions mensuelles. Ils peuvent également, lors des assemblées générales, soumettre leur candidature pour devenir administrateurs du conseil.

Appel de candidatures

5 postes sont à pourvoir; deux sont réservés aux femmes et trois aux hommes. Tout membre du conseil de quartier peut se présenter, à la condition d'avoir rempli le bulletin de candidature prévu à cette fin.

Les membres suivants présentent leur candidature:

- Mme Julie Poisson

Comme architecte, Mme Julie Poisson a à cœur l'aménagement du territoire. C'est pourquoi elle s'implique, depuis deux ans comme administratrice du conseil de quartier, dans différents projets en lien, entre autres, avec l'arrivée du tramway, la convivialité de Lairet et sa marchabilité.

- Mme Claudette Arsenault

Mme Claudette Arsenault, administratrice sortante, s'intéresse aux enjeux de sécurité dans le quartier, notamment en ce qui concerne celle des enfants et des aînés.

- Mme Flora Charlet

Depuis novembre, Mme Flora Charlet s'implique comme administratrice au conseil de quartier. Les questions de la sécurité routière et de l'aménagement du territoire l'intéressent tout particulièrement. Elle souhaite devenir administratrice cooptée.

- M. Christian Erlach

M. Christian Erlach, qui a vécu une partie de sa vie en Europe, a beaucoup d'intérêt pour les sujets de la biodiversité et de l'aménagement du territoire. Il souhaite s'impliquer dans son quartier.

- M. Yan Turgeon

M. Yan Turgeon, père de trois enfants, se sent interpellé par le développement du réseau cyclable, de même que par l'arrivée future du tramway. Il fut président du conseil, avant de reprendre le rôle d'administrateur. Il s'implique dans son quartier depuis 2015.

- M. Simon Verret

M. Simon Verret habite Lairet depuis près de deux ans. Il aimerait contribuer à la bonification de la sécurité routière et de la mobilité douce dans Lairet, comme il le fait depuis quelques mois à titre d'administrateur. Il souhaite devenir membre coopté.

- M. Jean-François Vallée

Depuis 2015, M. Jean-François Vallée, désormais président, s'implique au conseil de quartier depuis six ans. Il souhaite poursuivre son mandat afin de mener ses dossiers à terme, notamment en lien avec les terrains d'Hydro-Québec, la mobilité, etc.

Mmes Julie Poisson et Claudette Arsenault sont élues par acclamation. Elles obtiennent chacune un mandat de deux ans. MM Christian Erlach, Yan Turgeon et Jean-François Vallée sont élus par acclamation. Ils obtiennent respectivement un mandat d'un an, de deux ans, puis de deux ans.

21-AGA-04 CORVÉE DE NETTOYAGE LES 24 ET 25 AVRIL DANS LE BOISÉ DE LAIRET

M. Jean-François Vallée rappelle les enjeux et démarches du conseil de quartier en lien avec le boisé de Lairet. L'immense espace, qui a déjà fait l'objet d'une corvée de nettoyage, à différents propriétaires dont le CN, Hydro-Québec et la Ville. Il est dans un piteux état, mais continue d'accueillir des enfants. Le conseil de quartier aimerait que le boisé soit revalorisé et nettoyé. Il a fait part de ce souhait à la Ville au moyen d'une résolution.

Mme Marlène Boulet prend la parole. Elle explique qu'elle a pris l'initiative d'inviter, sur Facebook, les citoyens à participer à une grande corvée de ramassage les 24 et 25 avril prochains, de 9 h à 12 h. Deux départs pourraient être planifiés : l'un au sud, l'autre au nord. Les administrateurs discutent des meilleurs accès au secteur. Des outils seront mis à la disposition des participants afin de ramasser, jeter et trier les gros rebuts

comme les petits déchets. La citoyenne pense que l'un des participants pourrait entamer le tri des déchets dès le début de l'activité.

À une question de Mme Boulet, M. Turgeon répond que de son avis, le port du masque pour les membres d'une même bulle familiale ne devrait pas être obligatoire. L'équipe pourrait toutefois apporter quelques masques pour les citoyens qui ne sont pas de la même famille et qui seront appelés à se rapprocher.

Mme Geneviève Hamelin vérifiera auprès de la Ville si le groupe de citoyens pouvait obtenir de l'assistance de l'équipe des travaux publics.

M. Christian Erlach pense que des pancartes de sensibilisation pourraient être installées aux abords du boisé afin de prévenir l'accumulation de déchets.

Mme Hamelin annonce aux membres du conseil que la démarche qu'elle a entamée avec Mme Verreault a porté ses fruits : la Ville négocie actuellement pour faire l'acquisition de la partie du boisé appartenant à Hydro-Québec. Une citoyenne, comme d'autres membres de l'assemblée, se réjouit de cette nouvelle. Mme Verreault mentionne que la Ville pourra, au terme de cette démarche, collaborer avec les représentants du milieu afin d'aménager l'espace vert.

21-AGA-05 ADOPTION DU PROCÈS--VERBAL DE L'AGA DU 14 OCTOBRE 2020

RÉSOLUTION 21-AGA-01 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 OCTOBRE 2020

SUR PROPOSITION DE Mme Adeline Léméré-Lahaye, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arseneault, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 14 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-AGA-06 RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS 2020

Présentation du rapport annuel

M. Jean-François Vallée propose aux membres un survol du rapport annuel. Il mentionne :

- Que plusieurs citoyens, malgré la pandémie et les rencontres Zoom, ont assisté aux assemblées du conseil de quartier en 2020;
- Que 71 résolutions ont été prises par le conseil de quartier, dont 61 en lien avec son fonctionnement et 10 adressées à la Ville. Parmi elles, trois ont obtenu une réponse positive (débit véhiculaire sur la rue des Chênes, mesures pour réduire les accidents sur la 18^e Rue, etc.), trois autres, une réponse négative (fréquence des passages du tramway sur la 1^{ère} Avenue, passage du tramway dans le quartier, etc.), et quatre restent sans réponse (droit de correspondance du RTC sur la 1^{ère} Avenue, aménagement des terrains d'Hydro-Québec, inquiétudes au sujet du 3^e lien, etc.)
- Que le conseil de quartier a participé à différentes consultations, dont celles en lien avec la Vision de la 1^{ère} Avenue et l'avenir du pôle Hamel-Laurentienne. À cet effet, il a d'ailleurs déposé un mémoire que les citoyens peuvent consulter en visitant son site Web. Plusieurs demandes y sont consignées (bonification du boulevard urbain, végétalisation aux abords de l'autoroute Laurentienne, mesures de désenclavement du quartier, meilleur accès à Expo Cité, etc.)
- Que le conseil de quartier a tenu différentes consultations relatives à des changements au zonage, aux impacts du projet Laurentia sur le quartier, etc.
- Que différents projets ont été menés à bien par les administrateurs et leurs comités, dont le concours Lairet en Fleurs, les Promenades vertes (organisation de conférences en raison de la pandémie), etc.

En 2020, le comité de sécurité routière du conseil de quartier a repris du service après une courte pause liée à la pandémie. C'est lui qui chapeautera, conjointement à d'autres représentants du milieu, l'utilisation de la subvention municipale pour la sécurité routière. Le comité de bon voisinage de l'hôpital l'Enfant-Jésus a aussi permis aux membres de faire valoir leurs intérêts relativement au projet d'agrandissement de l'établissement de soins de santé.

Le conseil de quartier a également participé à différents grands comités, dont le comité de vigilance de l'incinérateur, le comité de vigilance des activités portuaires, le comité *Mon environnement, ma santé* dont les activités ont été mises sur la glace en raison de la pandémie (modification des habitudes de vie et difficulté, conséquemment, d'obtenir des échantillonnages justes), le Table de concertation vélo des conseils de quartier, etc.

Présentation des états financiers

M. Jacques Latulippe présente un résumé du budget du conseil et de son utilisation en 2020. Les détails sont disponibles dans le rapport annuel.

Période de questions et de commentaires du public

Aucun suivi.

Ratification du rapport annuel et des états financiers

RÉSOLUTION 21-AGA-02 CONCERNANT LA RATIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE 2020

SUR PROPOSITION DE Mme Catherine Bossé-Sabourin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Yan Turgeon, IL EST RÉSOLU de ratifier le rapport annuel de l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 21-AGA-03 CONCERNANT LA RATIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS DE 2020

SUR PROPOSITION DE Mme Adeline Léméré-Lahaye, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Claudette Arsenault, IL EST RÉSOLU de ratifier les états financiers de l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 21-AGA-04 CONCERNANT LA NOMINATION DES SIGNATAIRES DES ÉTATS FINANCIERS DE 2020

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Poisson, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de nommer MM Jean-François Vallée et Jacques Latulippe signataires des états financiers de l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

FIN DU SCRUTIN

21-AGA-07 PÉRIODE D'INFORMATION DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Mme Suzanne Verreault prend la parole. Elle félicite les nouveaux administrateurs du conseil de quartier, avant de mentionner que le dossier du passage de la rue Duval jusqu'à la rue Soumande est rouvert. Des rencontres entre la Ville et le propriétaire du commerce qui borde la clôture (glissière) mitoyenne auront lieu afin qu'une entente soit prise. Dans tous les cas, le secteur mériterait d'être repensé.

À une question de Mme Verreault, Mme Tremblay-Potvin répond que le comité de la placette éphémère du parc Ste-Odile n'a pas encore acheminé de demande de subvention à la Ville. La conseillère l'invite à le faire, considérant que l'appel à projets pour les places éphémères est toujours ouvert. Les administrateurs répondent que puisque la demande concerne seulement l'installation de quelques bancs et que le formulaire de la ville demande concerne plutôt les places organisées, le Conseil préfère passer par résolution. Mme Verreault fera un suivi de cette demande.

Mme Verreault explique qu'elle a relancé le RTC au sujet de l'abribus de la rue de la Concorde. Elle est toujours en attente d'un suivi. La conseillère en profite pour mentionner que la liste des travaux à venir à Québec a récemment été publiée. Plusieurs chantiers auront lieu dans le quartier. Mmes Verreault et Hamelin souhaitent que leur soient présentés ces travaux afin qu'elles puissent faire le pont entre les besoins des citoyens et les projets d'entretien de la Ville.

Mme Suzanne Verreault remercie enfin tous les citoyens qui ont participé aux consultations en lien avec le passage du tramway sur la 1^{re} Avenue. Elle mentionne que des annonces intéressantes auront bientôt lieu. Elle rassure, en outre, les membres : la Ville entend toujours requalifier le secteur et bonifier la 1^{re} Avenue.

Un citoyen de Lairet, M. L'Hérault, veut faire part au conseil de quartier de la problématique à laquelle doivent faire face les résidents des rues Saint-Adélard, Hamilton et Berthiaume, qui doivent jongler, tous les jours de la semaine, avec le trafic transitant par leur secteur, entre autres en raison de l'interdiction de tourner à gauche. Les trois rues deviennent, en quelque sorte, des voies de contournement du trafic. Le secteur n'est pas sécuritaire, et les jeunes parents, comme les aînés, en sont préoccupés.

Le groupe de résidents que représente M. L'Hérault aimerait mettre sur pied une action collective et collaborative afin qu'une solution soit trouvée pour

sécuriser les trois rues. Douze familles et trente-quatre foyers se sont inscrits sur la liste répertoriant les citoyens qui aimeraient travailler main dans la main avec la Ville afin que les choses changent.

Mme Geneviève Hamelin remercie M. L'Hérault pour sa présentation. Elle s'engage à accompagner le groupe de citoyens. À cet effet, elle rencontrera le service du Transport et de la Mobilité intelligente dès que possible. Le point sera mis à l'ordre du jour des assemblées ordinaires du conseil de quartier, qui pourra en faire le suivi mensuellement.

Un autre citoyen, M. Dalban, explique que les citoyens de la rue de la Bastille vivent le même problème. Les résidents ont eu beau communiquer avec la Ville, rien n'y a fait. Les automobilistes qui souhaitent éviter les feux de circulation passent par la rue de la Bastille, le plus souvent très rapidement. M. Dalban suivra de près les démarches des résidents des rues Saint-Adélar, Hamilton et Berthiaume afin de s'en inspirer.

Mme Verreault demande à M. Dalban des détails de ses correspondances avec la Ville, qui ont eu lieu à l'été dernier. Elle invite le citoyen à lui transmettre un résumé de ses démarches.

À la question d'une citoyenne, Mme Geneviève Hamelin répond qu'une campagne de sensibilisation accompagnera la réduction des limites de vitesse. La conseillère ajoute que la Ville entend prendre d'autres mesures pour sécuriser les rues résidentielles. La conseillère craint que la campagne de sensibilisation ne concerne que les résidents du quartier. Les véhicules qui circulent rapidement dans les rues et les empruntent pour contourner les feux de circulation sont souvent des voitures de livraison.

Mme Suzanne Verreault explique que les aménagements temporaires qui ont vu le jour sur la 18^e Rue en 2020 seront réaménagés à l'été 2021, en attendant les plans du viaduc du CN, qui influenceront les travaux permanents de la Ville.

21-AGA-08 DIVERS

M. Jean-François Vallée salue l'implication de Mme Catherine Bossé-Sabourin, qui quitte le conseil de quartier après deux ans comme administratrice.

21-AGA-09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION DE M. Jacques Latulippe, DUMENT APPUYÉE PAR M. Dalban, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21h17.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signé

Jean-François Vallée
Président

Signé

Adeline
Secrétaire

Lémeré-Lahaye